

DES POSTES A POURVOIR AU SEIN DE LA VILLE DE CHARLEROI!

OFFRES D'EMPLOI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019 DE :

- SURVEILLANT(E)S DES REPAS DE MIDI
- ACCUEILLANT(E)S EXTRASCOLAIRES

N/RÉF
OFF/2018/039
OFF/2018/040

PROFIL

- Surveillant(e)s des repas de midi : pas de formation obligatoire.
- Accueillant(e)s extrascolaires : formation ou diplôme requis par le décret Accueil Temps Libre : auxiliaire de l'enfance, animateur(trice) de centres de vacances, éducateur(trice) A2 ou A1, puériculteur(trice),...

RÔLE

- Assurer l'accueil des enfants de 2,5 ans à 12 ans en dehors des heures de cours et l'encadrement et l'animation des enfants durant le temps extrascolaire et le temps de midi.

COMPÉTENCES / CONNAISSANCES

- Disposer de connaissances théoriques et/ou pratiques en matière d'accueil conformément au projet pédagogique de l'accueil temps libre de la Ville de Charleroi ;
- Connaître les besoins de l'enfant et son développement global (physique, cognitif, affectif et social) ;
- Etablir un planning de travail des activités extrascolaires ;
- Veiller à traiter les parents, les enfants, les collègues et les membres de l'administration avec considération et empathie (civilité, déontologie) ;
- Ponctualité, bonne présentation ;
- Langage correct.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Veiller à la sécurité affective des enfants ;
- Faire respecter les règles élémentaires d'hygiène, de politesse et de convivialité ;
- Encourager et soutenir la persévérance de l'enfant et soutenir la réalisation de projets d'animations ;
- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi ;
- Assurer la distribution des repas et veiller à ce que tous les enfants mangent ;
- Identifier les intérêts, désirs, intentions du groupe ;
- Favoriser la citoyenneté et le vivre ensemble ;
- Préserver au sein du groupe d'enfants un esprit d'ouverture et de tolérance ;
- Préserver l'intimité de l'enfant en s'abstenant de questions indiscrettes en ce qui concerne la situation familiale et personnelle ;
- Adopter un devoir de réserve ;
- Assurer la sécurité dans les locaux (garderie, classe) et dans la cour de récréation ;
- Soutenir, au sein de l'établissement scolaire, l'ouverture sur le monde par l'organisation d'activités culturelles, artistiques, sportives,.... ;
- Assurer les tâches administratives inhérentes à la fonction.

RENSEIGNEMENT
COMPLÉMENTAIRE
AU SERVICE
RECRUTEMENTS
ET ÉTUDES
071/86 07 63

À TITRE INDICATIF

Surveillant(e)s des repas de midi :

Régime de travail : 7h/semaine ;

Type de contrat : à durée déterminée ;

Salaire horaire brut : 12,76 € si allocation de foyer ou 12,45 € si allocation de résidence.

Accueillant(e)s extrascolaires :

Régime de travail : + de 7h/semaine ;

Type de contrat : à durée déterminée ;

Salaire horaire brut : 12,76 € si allocation de foyer ou 12,45 € si allocation de résidence.

Votre dossier de candidature constitué, d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une copie de la carte d'identité (recto-verso) ou du titre de séjour ou du passeport, les copies de vos diplômes et/ou formations éventuelles, doit être envoyé à l'adresse mail suivante : joelle.fardeau@charleroi.be ou lauranne.hologne@charleroi.be.

Il est impératif de mentionner en objet la référence :

OFF/2018/039 pour les surveillant(e)s des repas de midi

OFF/2018/040 pour les accueillant(e)s extrascolaires

Une épreuve de sélection, sous la forme d'une épreuve écrite et d'un entretien oral sera organisée.